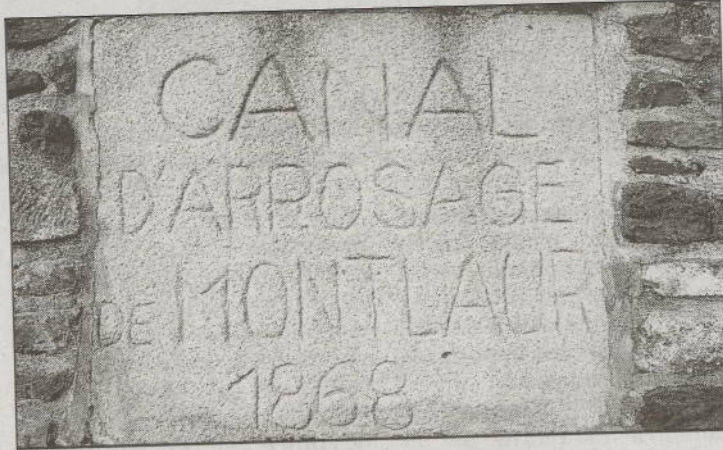


## Troisième phase pour les espaces naturels sensibles

La commune de Montlaur a fait acte de candidature pour positionner les Rougiers dans un projet de protection et de valorisation de ce patrimoine naturel. Cette candidature a été retenue. Il s'agit pour la commune d'une opportunité qui permet de mettre en œuvre un schéma de valorisation aussi bien économique que social de ce patrimoine.

A l'image du programme "cœur de village" initié début 2000, à partir duquel la commune a renoué avec l'attractivité, et où chaque habitant a relayé l'initiative publique, ce programme est avant tout une démarche de développement local. Il permet de fixer un cadre de travail sur les dix prochaines années en intégrant les enjeux liés à l'environnement depuis le village, la rivière et ses berges jusqu'aux Rou-



Le canal fait partie d'un patrimoine à préserver.

giers. Il convient ainsi d'élaborer des programmes d'action à soumettre aux financeurs.

Suite à la dernière réunion, deux groupes de travail ont émergé : sur "l'eau, le canal, son avenir et les jardins", et

sur "la valorisation économique du paysage et la préservation du patrimoine". Pour cela, les habitants de Montlaur, Briols, Verrières, Le Py, Moullion-Neuf et les écarts sont invités à s'exprimer sur les pro-

jets qui leur tiennent à cœur. ●

► Deux réunions publiques sont organisées à Montlaur : les 6 novembre (l'eau, le canal, son avenir et les jardins) et 13 novembre (valorisation socio-économique du paysage et préservation du patrimoine).

► Renseignements : canal Montlaur et jardins (Robert Louis ou Claude Arvieu), rivière et ripisylve (Thibault Andral), école (M. Ulla), activités agricoles (M. Viguier), randonnée (Viviane Ramondenc et Elodie Alinat), chasse (André Cadenet), pêche (M. Forzini ou M. Rabayrol).

► Le site internet de Montlaur, rubrique "espaces sensibles", vous permet également de vous exprimer sur ces points.